



LDH Lyon Confluences

Lettre d'informations n° 4 - Mars-Avril 2022

34 Cours de Verdun 69002 LYON

Mel: lyonconfluences@ldh-france.org - Permanence le mardi de 14h30 à 17h

UNE ACTION INDÉPENDANTE

UN ENGAGEMENT
CITOYEN

Une démocratie à refonder

L'exercice du pouvoir ne peut se poursuivre sans risque, dans le présidentialisme exacerbé vécu jusqu'ici. Au-delà de la pratique, un débat est à ouvrir pour réviser nos institutions dans le sens d'une revalorisation de la délibération publique, d'une plus grande participation citoyenne et du rapprochement des instances de décision au plus près des sujets à traiter. Au terme de cette élection, la France est divisée et déboussolée mais son appel à l'idéal républicain est entier. A la veille de législatives incertaines qui devront aboutir à une majorité parlementaire pour gouverner et répondre à ce large désarroi populaire, le combat contre les idées d'extrême droite, particulièrement du Rassemblement national et du parti Reconquête ! d'Eric Zemmour, est à reprendre de manière fédératrice face aux dangers fondamentaux qu'ils portent en dévoilant leur visage de haine et leur programme asocial et d'inégalités.

Ce chantier auquel la LDH participera activement est à mener sur le terrain du débat politique, des faits et rappels historiques, de l'éducation populaire, en redonnant leur sens aux valeurs de la République qu'ils détournent comme devant la justice pour faire condamner chaque propos ou acte illégal, incitant à la haine, au racisme, à la discrimination ou à la violence. C'est une condition nécessaire mais insuffisante si ne sont pas mis en débat en même temps les enjeux sociaux et environnementaux pour construire des réponses durables aux préoccupations quotidiennes de toutes et tous, avec **la réaffirmation de la force de l'égalité des droits et des libertés individuelles et collectives**. Elles aideront à guider les choix à faire pour les prochaines législatives de juin prochain.

Dans tous les cas, le **dialogue social avec les syndicats** devra retrouver sa vigueur pour des négociations sérieuses qui tiennent compte des revendications du monde du travail. Le **dialogue civil avec les associations** sera à revaloriser à tous les niveaux, en écoute de leurs propositions déjà prêtes issues de leur expertise et expérience au service de l'intérêt général. Après le coup de semonce de la présidentielle, les responsables politiques doivent changer et porter une démocratie refondée qui s'appuie sur toutes ses citoyennes et citoyens, à réunir dans la construction d'un avenir apaisé de justice et d'égalité.

Malik Salemkour, président de la LDH

Sommaire

- 1/ ♦ La démocratie à refonder
♦ Agenda
- 2 ♦ Solidarité avec l'Ukraine
- 3/ ♦ Droit à la sûreté ou à la sécurité?
♦ Contre les femmes. La montée d'une haine mondiale / un livre d'Abram De Swaan
- 4/ ♦ Festival des cinémas du Sud

Agenda de la section Lyon Confluences

Réunions de section
visio : **Mercredi 11 Mai - 18h**

présentiel et visio :
Jeudi 9 juin
Mercredi 6 juillet

♦♦♦♦♦

Café citoyen
Egalités Hommes-Femmes
Vendredi 13 Mai - 19-21h

MJC de Pierre-Bénite
et LDH Lyon-Confluences

♦♦♦♦♦

Rassemblement (Lyon)
28 mai 2022

**Contre les violences faites
aux femmes par les soldats
russes en Ukraine.**

A l'appel des organisations
féministes d'Europe

♦♦♦♦♦

4 HEURES
POUR L'UKRAINE -
Mardi 14 juin - 18h30-22h30

Collectif 69 Solidarité Ukraine
au CCAV Centre culturel et de
la vie Associative - Villeurbanne
234 Cr Emile Zola, Villeurbanne

♦♦♦♦♦

Réunion-Débat
Jeudi 16 juin - 18 h

**Droit à la sûreté
ou à la sécurité?**

LDH 34 Crs de Verdun Lyon



8 mai 1945, victoire contre le nazisme,
8 mai 2022 espoir contre le fascisme poutinien

Pour être plus nombreux encore à manifester pour la Paix en Ukraine,
la communauté ukrainienne de Lyon vous invite à transmettre ce message à vos contacts.

Cliquez ici

LE FORM CUBA

<https://m.facebook.com/groups/206258749819416/>

Merci à Dimanche.

Soutien et solidarité avec L'Ukraine

L'initiative d'un collectif 69 de solidarité à l'Ukraine s'est imposée comme une évidence aux participants de la LDH Lyon ConfluenceS à l'un des rassemblements de mars, place Bellecour. Rejoints très vite par d'autres militants d'associations, de mouvements, de partis politiques, et par le collectif Lyon Ukraine, le collectif 69 continue de s'élargir à d'autres. **Tous se sont accordés sur cette plate-forme commune et se sont engagés dans des actions.** Un moment fort à venir : les 4 heures pour l'Ukraine, le mardi 14 juin au CCAV de Villeurbanne.

Depuis deux mois sur ordre de Poutine, l'armée russe a envahi et bombarde l'Ukraine. Des centaines d'enfants, des milliers de civils et de combattant.e-s ont déjà été tué.e-s ou blessé.e-s, des millions de personnes ont pris le chemin de l'exil, des quartiers d'habitation et des villes entières, comme Marioupol, sont totalement détruits. Les massacres comme celui de Boutcha révèlent au monde des crimes de guerre innommables, dont les viols massifs, encore une fois utilisés comme arme de guerre, et qui ont touché beaucoup de femmes et d'enfants.

Malgré des forces militaires totalement disproportionnées et la destruction de tous ses aéroports civils et militaires, l'Ukraine résiste. Régulièrement bombardée et en partie encerclée par l'armée russe, Kiev, la capitale, a tenu et l'armée russe a dû battre en retraite. À l'évidence, le président russe a largement sous-estimé cette résistance populaire de tout un peuple, attaché à sa liberté et à son indépendance. Nous sommes aux côtés des Ukrainiennes et des Ukrainiens qui résistent et se battent pour leur liberté, aux côtés de celles et ceux qui sont contraints de s'exiler pour fuir les bombes ; aux côtés aussi des Russes qui désertent ou qui, malgré la désinformation et la répression, se mobilisent pour la paix et que nous ne confondons jamais avec leurs dirigeants ; aux côtés des Biélorusses qui se mobilisent contre la guerre et luttent contre Loukachenko, l'allié de Poutine.

Nous sommes aux côtés des peuples du monde qui luttent contre l'occupation et l'oppression !

- ◆ Nous nous rassemblons pour affirmer notre solidarité avec la résistance et le peuple ukrainiens.
- ◆ Nous nous rassemblerons pour exiger un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes russes d'Ukraine.
- ◆ Nous nous rassemblons pour que soit imposée la protection des populations civiles et la garantie de l'accueil de tou-te-s les réfugié-e-s, quelle que soit leur origine, avec une vigilance accrue contre les réseaux profitant des déplacements pour enlever les femmes et les enfants.
- ◆ Nous nous rassemblons pour que soient levées les menaces d'utilisation des armes nucléaires ou chimiques.
- ◆ Nous nous rassemblons pour une solution négociée, qui garantisse à la fois une paix durable et le respect des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.
- ◆ Nous nous rassemblons et nous vous invitons à vous rassembler avec nous pour arrêter cette folie meurtrière.

Premiers signataires : Association Lyon-Ukraine - Comité Ukraine 33 - Association européenne de l'éducation AuRA - ATTAC Rhône - BelArt (association culturelle biélorusse) - Comité d'information pour une Syrie libre et démocratique - EELV 69 - Emancipation 69 - Ensemble ! 69 - FSU 69 - La Cimade Lyon - Ligue des Droits de l'Homme 69 - L'Insurgé - MAN 69- MFPF - Nouveau Parti Anticapitaliste - Nouvelle Donne 69 - UD CGT - PS 69 - Union des fédéralistes européens AuRA - Union syndicale Solidaires 69 -

La guerre d'Ukraine et ses destructions est souvent associée à la guerre de Tchétchénie et à Grozny, sa capitale anéantie en novembre 1999, Vladimir Poutine étant alors Premier ministre de Russie. C'est un dur rappel car c'est aussi se souvenir de la faiblesse des relations internationales.

Des indépendantistes tchétchènes continuèrent une guérilla et l'armée russe occupa le territoire. L'ordre et le maintien de la Tchétchénie dans le territoire russe furent confiés à un ex-indépendantiste, Ahmad Kadyrov, puis à son fils Ramzan Kadyrov qui entretint une relation de fidélité personnelle avec Vladimir Poutine. En échange, une grande latitude d'action lui a été octroyée, incluant de lui laisser régler les problèmes par la torture et les disparitions des opposants ou l'application partielle de la charia sur cette partie du territoire russe.

Les soldats de Kadyrov ont participé à plusieurs « opérations « extérieures » de la Russie : envahissement de la Géorgie, prise d'Alep en Syrie...

Les tortures, les disparitions de civils, les viols... ne provoquèrent que des indignations verbales. Les premiers jugements de la Cour Européenne de Justice (CEDH) ne furent rendus qu'en 2005 et ne rendaient justice qu'à des cas individuels.

En septembre 2001, après l'attentat du World Trade Center, Vladimir Poutine fut le premier chef d'Etat à téléphoner à Georges Bush pour lui signifier son compagnonnage de victime du terrorisme évacuant toute singularité historique.

Les réactions à la terreur en Tchétchénie furent de moins en moins audibles avec les craintes du terrorisme islamiste en Occident.

Le peuple tchétchène, qui avait été uni lorsqu'il s'agissait de lutter pour son indépendance au lendemain de la dislocation de l'URSS fut divisé alors localement entre les opposants contraints au silence et les ralliés à Kadyrov de force ou de conviction et les innombrables exilés en Europe et ailleurs toujours menacés dans leurs expressions par les vengeances possibles.

Cette grande division explique que des Tchétchènes se retrouvent dans les deux camps en Ukraine. La Russie se sert d'une participation souvent forcée de combattants tchétchènes à ses côtés pour effrayer les Ukrainiens en jouant sur une vieille image de férocité. De l'autre côté, et depuis la guerre du Dombass en 2014, des Tchétchènes se sont portés volontaires pour résister aux soldats russes venus aider les indépendantistes. Les réfugiés tchétchènes comprennent bien la situation de leurs voisins ukrainiens et, devant l'importance des réactions, sont satisfaits que la juste mesure soit prise par les pays de l'ouest du tragique de cette guerre de destruction. Ils ne placent leur espoir que dans un changement de régime en Russie, persuadés tous depuis longtemps que le sort de la Tchétchénie ne pourra évoluer qu'après ce changement.

Réunion-Débat : Droit à la sûreté ou à la sécurité ?

La commission *Libertés publiques* de la section de Lyon ConfluenceS s'est engagée depuis l'automne 2021 dans une réflexion de fond sur le thème «Quelle police voulons-nous ? Un débat public initialement programmé le 3 février a été sagement reporté à l'automne en raison de l'arrivée de nouvelles vagues de la pandémie . Evelyne Sire-Marine, magistrate honoraire et membre de la LDH, Sebastian Roché, chercheur au CNRS, et Antony Caille, représentant CGT Police, qui devaient participer à ce débat public ont réitéré leur accord de principe pour se déplacer à Lyon dans quelques mois .

Les quatre membres de cette commission veulent cependant mettre à profit ce délai supplémentaire pour enrichir leur travail en suscitant les contributions et les questionnements d'un plus grand nombre de personnes et, en premier lieu parmi les adhérents à la section LDH Lyon ConfluenceS, mais aussi les adhérents aux autres sections de la Fédération du Rhône. Cette réunion-débat, réservée aux ligues intéressés par ce thème, s'inscrit dans une culture plus que centenaire et pose centrale la question : **Droit à la Sûreté ou à la Sécurité ?**

Les membres de la commission présenteront des exposés introductifs (10-12 minutes chacun) sur quatre sujets, de manière à amorcer et susciter ensuite les échanges :

1. Présentation de l'ordonnance et des lignes de force du Code de la sécurité intérieure
2. Les violences policières
3. Sécurité globale et contrat d'engagement républicain
4. Schéma national du maintien de l'ordre.

**Réunion-débat le jeudi 16 juin
entre 18h et 20h, au local de la LDH.**

Droits des femmes

CONTRE LES FEMMES

LA MONTEE D'UNE HAINE MONDIALE

Un livre d'Abram de Swaan

Seuil, 2021, 368 p.

Parmi les nombreuses publications concernant les droits des femmes, voilà un ouvrage bienvenu qui, plus est, écrit par un homme. Celui-ci, sociologue hollandais a enseigné la sociologie en France, aux États-Unis et aux Pays-Bas. Il dessine un vaste panorama de la « montée d'une haine contre les femmes », haine mondiale qui n'épargne aucun continent, aucun pays.

S'appuyant sur la notion de « modèle général humain » emprunté à l'historien néerlandais Jan Romain, il réunit des événements et des situations qui se produisent sur l'ensemble du globe. Il dépasse ainsi les limites des historiographies nationales et d'une vision du monde trop souvent eurocentrée. Pour nourrir son argumentation et son point de vue, Abram de Swaan mobilise une très grande quantité d'informations, de résultats de recherches, d'enquêtes, dans une écriture claire, efficace et largement accessible aux non-spécialistes. Il s'appuie (évidemment)

sur la Déclaration Universelle de 1948 qui proclame l'égalité en droit et en dignité des êtres humains. Cette proclamation n'est pas « naturelle » ; elle implique une conception de l'humain et de la société ; elle est un combat sans doute jamais terminé. Le titre même du livre manifeste son inquiétude devant nombre d'évolutions dans un grand nombre de sociétés contemporaines.

L'ouvrage s'ouvre sur une première partie intitulée « Le patriarcat, règne de la terreur ». Il décrit et analyse les menaces, le plus souvent mortelles, auxquels les femmes sont exposées. L'oppression touche d'abord les corps : avortements forcés et meurtres des bébés filles, mutilations génitales, mariages précoces, mutilations faciales, viols, crimes d'honneur... À l'heure où paraît ce compte-rendu, les débats sur le droit des femmes à disposer de leur corps revient en force aux États-Unis. La Cour suprême, largement dominée par les conservateurs masculins, offre un nouvel exemple particulièrement éloquent de cette oppression patriarcale qui s'attaque toujours en premier au corps des femmes.

Suit alors un second temps au titre plus optimiste « L'irrésistible ascension des femmes dans le monde d'aujourd'hui », qui traite du combat des femmes pour leur émancipation. Quelles que soient les situations particulières, la libération se fait par les savoirs, par la culture, au premier rang l'École. Ces combats et leurs effets positifs rencontrent un obstacle majeur qui semble se développer depuis quelque temps et qui sous le titre « Contrecoup : le ressentiment des hommes » annonce de la troisième partie.

Ce dernier temps est une dénonciation des fondamentalismes religieux et des mouvements d'extrême-droite. Il ne limite pas les premiers aux seuls djihadistes et inclut les mouvements chrétiens et juifs, souvent liés aux seconds. Pour terminer, il rappelle avec force que tous les mouvements d'émancipation ont nécessité des luttes car aucun groupe dirigeant n'accepte de perdre son pouvoir sans combattre. Dans son analyse des rapports de domination entre les sexes, les genres, il fait aussi place aux rapports de classe et affirme que libérer la femme c'est aussi libérer l'homme. Il termine par une note optimiste affirmant l'inéluctabilité de l'émancipation féminine.





Festival CINÉMAS DU SUD

La 22ème édition du festival « Cinémas du Sud » s'est déroulée fin avril, à l'Institut Lumière. Cette année le cinéma algérien était à l'honneur pour marquer le 60ème anniversaire des accords d'Évian qui ont mis fin à 7 ans de guerre et 132 ans de colonisation de l'Algérie.

Des pays du Maghreb et du Moyen Orient étaient représentés par leur cinéma, avec souvent des femmes comme met-

teuses en scène, choix qui était aussi un des points forts de ce festival.

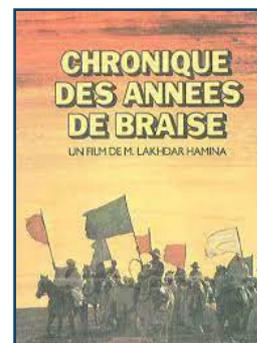
En ouverture le film égyptien **Souad**, tourné par la réalisatrice Ayten Amin, décrit à travers le récit de la vie de deux jeunes filles, une jeunesse de la petite bourgeoisie accrochée aux réseaux sociaux, n'ayant qu'à travers eux des rapport avec la société et en particulier avec l'autre sexe fantasmé. Ainsi Souad, jeune femme de 19 ans, mène une double vie. Tout en restant conservatrice et voilée au sein de sa famille et de la société, Souad est obsédée par son image sur les réseaux sociaux, et entre dans plusieurs relations virtuelles secrètes avec des hommes. Elle ment constamment sur sa vie personnelle, projetant des images de désir d'une vie désirée différente.



L'Irak, dont on connaît mal ici la production cinématographique, était représenté par le film **Notre fleuve, notre ciel** de la réalisatrice Maysoon Pachachi. Sara, la romancière, et ses voisins nous ouvrent la porte de leur quotidien, dans un quartier résidentiel de Baghdâd marqué par l'extrême violence ambiante et les couvre-feux. Leurs vies sont déchirées par une violence extrême en particulier sectaire auxquelles ils résistent. Le couvre-feu les emprisonne la nuit dans leur maison. En contrepoint le fleuve, c'est à dire le Tigre, traverse Baghdâd calme et éternel.



Rêve (Argu) de l'Algérien Omar Belkacemi conte l'histoire de Koukou, 20 ans, qui vit avec ses parents et sa sœur dans un village de Kabylie. Son frère, Mahmoud vit en ville ; il revient au village quand il apprend que Koukou a été enfermé dans un asile psychiatrique. Il le ramène au village. Koukou dérange, il libère un oiseau enfermé dans une cage, joue de la guitare devant des jeunes, admire la nature, aide sa mère à porter le fagot de branches destinées à nourrir les animaux alors que les hommes suivent derrière libres de leurs mouvements, etc. À nouveau condamné à être enfermé par le comité du village, il part avec son frère qui l'emmène en ville. Essentiellement des plans fixes sur une nature de toute beauté, sur les visages de tous ces habitants, acteurs amateurs d'un film inspiré par l'histoire du réalisateur. Une peinture très forte, et parfois presque désespérante dans leur permanence, de traditions patriarcales mais aussi l'espoir de la réaction du frère et de la sœur.



Le film algérien **Chronique des années de braise** de Mohammed Lakhdar-Hamina, clôturait le festival. Sorti en 1975, il dure plus de 2h30, et est le seul film algérien à avoir remporté la Palme d'or au festival de Cannes. L'histoire du film commence en 1939 et se termine le 11 novembre 1954 et, à travers des repères historiques, démontre que le 1er novembre 1954 (date de déclenchement de la guerre d'Algérie) n'est pas un accident de l'histoire, mais l'aboutissement d'un long processus, de souffrances, de combats d'abord politiques et puis militaires, qu'entreprit le peuple algérien contre le fait accompli qu'est la colonisation française débutant par un débarquement à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830 (*article de Wikipedia*).

Procès en appel TEVA/Olivia Zemor Nouvelle victoire du droit au boycott d'Israël !

Après une relaxe en 1ère instance, la cour d'appel de Lyon a rendu son verdict, ce jeudi 5 mai 2022, dans le procès intenté à Olivia Zemor. C'est en qualité de directrice de publication du site Europa-palestine, ayant rendu compte des actions du **Collectif 69 de soutien au peuple palestinien**, qu'Olivia Zemor avait été mise en cause, à la demande de la société TEVA et de divers groupuscules pro-israélien. La cour d'appel de Lyon relaxe Olivia Zemor. Ni la diffamation, ni la discrimination, ne sont retenus dans les attendus.

Ce résultat constitue un nouveau pas après l'arrêt retentissant de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui avait confirmé en juin dernier la légitimité du boycott citoyen d'un État pour motifs politiques, et avait condamné l'État français.

Quelques jours après, la suspension de la dissolution du Collectif « Palestine vaincra » et du « Comité Action Palestine » par le conseil d'Etat, le verdict de la cour d'appel de Lyon constitue un encouragement pour les défenseurs des droits du peuple palestinien.

Communiqué du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien